

Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL

## Réponse du locataire âgé au congé du bailleur (LR)

*Nom et prénom locataire*

*Adresse locataire*

*Tél. locataire*

*Nom propriétaire*

*Adresse propriétaire*

### **Objet : Réponse du locataire âgé au congé du bailleur**

Madame, Monsieur,

Je suis locataire d'un appartement situé ..., à ..., dont vous êtes propriétaire, en vertu d'un bail signé le ... .

Vous m'avez notifié un congé par lettre recommandée avec avis de réception (ou acte d'huissier ou remise contre émargement) en date du... .

Toutefois, l'article 15 III de la loi du 6 juillet 1989 précise que le bailleur ne peut s'opposer au renouvellement du bail en donnant congé à l'égard de tout locataire âgé de plus de 65 ans et dont les ressources annuelles sont inférieures au plafond en vigueur pour l'attribution de logements locatifs conventionnés (fixé par arrêté), sans qu'un logement correspondant à ses besoins et à ses possibilités lui soit offert dans les limites géographiques prévues à l'article 13 bis de la loi du 1er septembre 1948. Cette disposition s'applique également à la personne à la charge du locataire.

Or, je suis actuellement âgé(e) de.....ans et mes ressources annuelles à la date du congé sont de .....€ comme l'attestent les justificatifs que vous voudrez bien trouver ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait le... à...

Signature